

REUNION PUBLIQUE DE CLOTURE
Débat public Port de Bastia

Préambule :

* Le « Collectif Port de Bastia » a formulé des nombreux griefs relatifs à des comportements non-démocratiques dans la démarche de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) ; qu'on en juge

(Rappel de la LOI du 27 Février 2002 sur la DEMOCRATIE DE PROXIMITE ; dans le texte de loi, il est dit textuellement :

" la CNDP est chargée de veiller au respect de la participation du public AU PROCESSUS D'ELABORATION des projets d'aménagements ou d'équipements d'intérêt national...

LA PARTICIPATION DU PUBLIC EST ASSUREE PENDANT TOUTE LA PHASE D'ELABORATION DU PROJET, DEPUIS L'ENGAGEMENT DES ETUDES PRELIMINAIRES JUSQU'A L'ACHEVEMENT DE L'ENQUETE PUBLIQUE " ; est-il besoin de souligner que ces prescriptions n'ont pas été respectées en Corse et qu'il n'y a pas eu égalité de traitement entre toutes les parties prenantes (CCI, experts, cabinets, CTC etc.).

Ceci dit,

- a) Il n'est pas nécessaire de répondre aux accusations dérisoires de « passéisme, de refus du développement, de notre » ignorance technique » sur le sujet ; ou encore aux balivernes et aux menaces infantiles du risque de fermeture du port « qui nous contraindrait alors à prévoir 15.000 avions de la CCM pour écluser le trafic » ; nous avons découvert avec vous et avec une grande surprise – les statistiques infirment vos propos volontairement alarmistes - que Bastia était un port très dangereux pour les usagers, les employés, les touristes ; vous feriez mieux de prévoir et d'organiser enfin un schéma d'intervention portuaire avec les pompiers ; penser à l'achat de matériel adéquat en cas de sinistre ; ou encore prévoir la formation des hommes que de récents et opportunistes exercices à bord, bien médiatisés, ne sauraient remplacer.

- b) La ville de Bastia stagne au point de vue démographique, économique ; la circulation y est très difficile : il appartient à chacun de faire le constat et de situer les responsabilités ; la municipalité actuelle y règne sans partage depuis 40 ans et elle ne peut se soustraire aux siennes.

Nous découvrons que Bastia veut lutter contre le « centralisme ajaccien » qui est chronique et dont vous vous êtes toujours accommodés, sans aucune contestation (exemple du siège de l'Assemblée de Corse que vous avez refusé à Corté) ; vous avez abandonné la Rocade Ouest qui était seule de nature à compenser la géographie linéaire de la ville, en lui donnant de la profondeur et de l'espace.

Le Premier adjoint a dit – sans rire- : « à l'avenir, Bastia va s'ouvrir sur la mer qui a été négligée » ; cet aveu explique mieux que tout :

- la plaisance, faible (voir l'état minable de Port Toga) ;
- les croisières, anecdotiques (3200 passagers pour l'année 2006 à Bastia, et 4500 passagers pour une seule journée de mai 2007, à Ajaccio) ; ou encore 450.000 passagers par an à Villefranche qui n'a pas de port, accueille ses visiteurs dans la rade et les achemine en ville par un système classique de navettes, fréquent en Europe. La CCI n'est pas exempte de critiques dans ce domaine.
- la pêche peu considérée, de l'avis autorisé des pêcheurs.

- c) Bastia profite peu de sa position de « deuxième port passager de France » ; elle est une ville de transit et non de destination ; pourquoi ? Où sont les responsabilités ?

- d) On ne peut négliger les impacts esthétiques de la « création d'un grand port à la Carbonite » ; mais surtout, on ne peut pas au nom d'un principe élémentaire de précaution, agresser la biodiversité, - dont le monde entier se préoccupe, risquer de perdre la plage de l'Arinella, le cordon lagunaire de la Marana, l'étang de Biguglia. Nous n'avons pas le droit de prendre le risque de ruiner les générations futures.

Votre projet n'est pas pertinent ; ce quatrième port – dans une ville de 40.000 habitants- est un non-sens économique, politique, écologique ; il léserait les intérêts de la ville de Bastia et de la Corse où les ports (6) et les aéroports(4) sont trop nombreux (ne pas oublier que nous en sommes propriétaires depuis la loi de 2001) ; de plus, ce port n'est pas nécessaire ; en effet, on peut faire là :

* la critique de la méthodologie : il aurait dû s'inscrire dans une vision d'ensemble de la Corse, dans une stratégie que le PADDUC – très laborieux- est censé fournir. Ce n'est pas le cas car votre projet précède la réalisation du PADDUC.

* Votre port a des buts inavoués ; subrepticement, il veut nous livrer au tourisme de masse que la Corse refuse depuis 1965.

* Vous avez honte d'avouer publiquement les modalités de financement, inévitables ; vous savez pertinemment que la Collectivité territoriale est dépourvue de moyens financiers pour réaliser ce port : et que donc le port de Commerce sera livré aux grandes sociétés avec le risque de monopole privé ; cette considération devrait normalement rendre vigilante une municipalité de gauche. Avez-vous aussi l'intention de financer, de la même manière, le « grand port de plaisance » qui remplacerait le port actuel ?

e) Oui et nous le disons avec force, le « Collectif Port de Bastia veut « moderniser le port :

- nous approuvons les travaux prévus actuellement, (Parking de 30.000 mètres carrés, la suppression du tenon, la création d'un quai pour des navires de 240 mètres et d'un poste pour les croisières).
- Nous demandons une étude complémentaire, préconisée par les pêcheurs, relative à l'allongement du « Quai Est » de la jetée actuelle ; il protégerait alors l'entrée du Vieux Port, ainsi mieux adapté à la pêche et à la plaisance.
- les solutions (comme la régulation du trafic), le développement de l'aérien doivent permettre à la Ville et à la Corse de progresser ; nous voulons des croisières, de la plaisance, un Palais des Congrès, un tourisme de qualité, à l'année, une ouverture méditerranéenne. Là est la matrice d'un développement durable et maîtrisé.

CPB

Annulé * Dans la démarche, il y a eu des évènements regrettables comme la censure exercée sur un texte du « Poulpe », le retard, excessif et préjudiciable, dans la publication d'une prise de position de cette association ou encore des critiques injustifiées à son encontre. Nous affirmons ici la totale solidarité du Collectif **dont le Poulpe fait partie intégrante.**